

MODELES D'INSTRUMENTS DE MESURE NOUVELLEMENT APPROUVES

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 94.00.371.001.1 DU 6 OCTOBRE 1994

Ensemble de correction de volume de gaz en température SCHLUMBERGER modèle Minicor 100

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 72-866 DU 6 SEPTEMBRE 1972 MODIFIE, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ ET DE L'ARRETE DU 5 AOUT 1987 RELATIF AUX ENSEMBLES DE CORRECTION DE VOLUME DE GAZ.

FABRICANT

SCHLUMBERGER Industries, Département France Gaz, 420, rue d'Estienne d'Orves, BP 84, 92704 Colombes Cedex.

OBJET

La présente décision complète la décision n° 93.00.371.002.1 du 13 décembre 1993 (1) relative à l'ensemble de correction de volume de gaz en température SCHLUMBERGER modèle Minicor 100. Elle prévoit des conditions particulières de vérification. Les autres rubriques restent inchangées.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Dans le cadre de la vérification périodique des ensembles de correction de volume de gaz en température SCHLUMBERGER modèle Minicor

100 version delta la vérification de la fonction totalisation n'est pas nécessaire.

Dans la version delta, la sonde de température est placée dans le compteur qui est lui-même solidaire de l'ensemble de correction.

La vérification périodique consiste donc, sur la version delta, à vérifier l'exactitude du coefficient de correction et le bon fonctionnement des alarmes.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro et la date de la décision d'approbation de modèle citée en objet.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2003.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION,

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

M. GERENTE

(1) Revue de Métrologie, décembre 1993, page 1546.